

Le Canada entretient des relations avec ces pays et cette région dans un but, savoir, le maintien de relations pacifiques entre ces pays. Je pense qu'il est généralement établi que nous avons une politique équilibrée. Le Canada et d'autres pays ont fortement appuyé la création de l'État d'Israël. Le Canada a beaucoup fait, grâce aux efforts de son ancien premier ministre, le très honorable Lester Pearson, pour le maintien de la paix dans la région par l'intermédiaire des forces d'urgence des Nations Unies.

La disparition du président Nasser prive son pays d'un chef très puissant. Personne n'aurait pu assister à ses funérailles et voir arriver par millions des gens de toute la République arabe unie, d'Afrique, d'Asie, d'autres pays arabes sans reconnaître—comme on le reconnaissait certainement déjà—quel chef il était et quel facteur de stabilisation il s'est révélé dans la semaine ou les dix jours qui ont immédiatement précédé sa mort.

L'honorable M. Pearson et moi-même sommes en relations depuis longtemps avec un certain nombre de représentants officiels de la République arabe unie, notamment avec Mahmoud Fawzi, qui fut longtemps le conseiller du président Nasser sur les affaires étrangères, avant de devenir ministre des Affaires étrangères de ce pays. Il a échangé ses vues à maintes reprises avec M. Pearson en tant que premier ministre et avec moi en tant que ministre des Affaires extérieures. Nous avons également eu des échanges de vues avec l'actuel premier ministre d'Israël, avec M. David Ben Gurion, le premier ministre Eshkol et M. Abba Eban, et d'autres représentants d'Israël.

A ces obsèques j'ai espéré et imaginé, et je continue de l'espérer, que le tragique événement que fut le décès du président Nasser puisse contribuer à créer le genre de climat propice à de nouvelles tentatives de paix dans ce coin troublé du monde.

J'ai pris connaissance avec un vif intérêt de ce que M<sup>me</sup> Meir avait à dire hier aux Nations Unies. J'ai pris aussi connaissance de ce que M. Gromyko a déclaré en Turquie. J'ai moi-même eu des conversations très utiles avec M. Fawzi, le lendemain des funérailles. J'ai vu qu'hier on l'avait nommé premier ministre de son pays. Il doit maintenant se mettre au service du nouveau président et de la nation.

Ce n'est pas l'endroit pour entrer dans les détails, mais à l'occasion de ce rapport général, je vous dirai que j'espère sincèrement que la participation des grandes puissances au règlement de ces questions et le retour à New York de M. Jarring contribueront à créer une situation qui non seulement permettra à Israël de conserver toute sa souveraineté mais assurera en même temps la paix dans cette partie du monde. C'est bien là un des grands foyers de désordre qu'on retrouve ici et là dans le monde, et j'espère de tout cœur que les événements se prêteront enfin à des amorces de paix dans un secteur qui a une importance aussi vitale non seulement pour cette région mais aussi pour le monde tout entier.

Il y a un événement que le leader de l'opposition au Sénat (l'honorable M. Flynn) a oublié de rappeler, et je suppose qu'il l'a oublié dans la fièvre des événements de ces derniers jours; je veux parler de l'heureuse conclusion des pourparlers engagés par le Canada avec la Chine continentale concernant l'établissement de relations diplomatiques. Nous vivons dans un monde d'interdépendance. Il n'y est plus de division possible. Le pays le plus

peuplé du monde doit assurément trouver place aux Nations Unies. En tant que gouvernement, nous jugeons nécessaire que toutes les nations partagent les responsabilités et les avantages de la vie internationale.

En 1966, j'ai été chargé d'annoncer aux Nations Unies la nouvelle politique étrangère du Canada en ce qui concerne l'admission aux Nations Unies de la Chine continentale. En même temps, le premier ministre de l'époque, M. Pearson, annonçait que le gouvernement canadien étudiait l'opportunité de reconnaître le régime continental. A l'honneur du gouvernement actuel, et c'est particulièrement au premier ministre et à M. Sharp, mon successeur que je fais allusion, les longues négociations ont enfin abouti et eu pour résultat un accord pour l'échange de représentants diplomatiques avec la République populaire de Chine. Comme on l'a annoncé aujourd'hui, les contacts seront établis sous peu.

Cette décision a été motivée non par un désir de nous imposer ou de nous montrer capables de prendre des décisions indépendantes, mais nous estimons qu'à l'étape où nous en sommes dans l'histoire de l'humanité, c'est là ce qu'il faut faire dans l'intérêt de la collaboration internationale.

Cette initiative, nous étions disposés à la prendre aux Nations Unies uniquement en ce qui concerne l'admission. Toutefois, nous avons maintenant réussi à traiter d'une question tout à fait indépendante, c'est-à-dire la reconnaissance de la Chine continentale comme la République de Chine.

Samedi, honorables sénateurs, les Nations Unies célèbreront le vingt-cinquième anniversaire de la ratification de la Charte et de la naissance de cette organisation mondiale. J'ai participé à la fondation de cet organisme. J'ai participé à plusieurs sessions de son Assemblée. Je ne puis m'empêcher de ressentir cependant quelque tristesse lorsque je songe que, si importantes que soient les réalisations de l'ONU pendant ces 25 ans, il demeure que la célébration de cet anniversaire sera empreinte d'un peu de mélancolie surtout, je suppose, parce que les Nations Unies n'ont pu être saisies des grandes questions qui divisent le monde ou les prendre en main. La question du Vietnam et bien d'autres lui ont échappé; du moins ont-elles échappé à son étude. Le Moyen-Orient, toutefois, a fait et fait encore l'objet de grandes discussions aux Nations Unies. En cet anniversaire, quelle que soit la réaction psychologique vis-à-vis de cet organisme, le gouvernement croit—et j'en suis convaincu, si je puis faire valoir mon propre point de vue—que nous devons donner tout notre appui à cette institution de sécurité collective. Il est inimaginable, en cette ère d'interdépendance, à l'époque où nous vivons, que nous refusions de tenter de renforcer cet organisme mondial. Son activité dans les domaines social et d'assistance ou développement motive, à elle seule, que nous continuions à l'encourager. Pour obtenir la paix, cependant, il nous faudra établir le règne du droit. Si nous devons faire respecter la loi, il faudra que les Nations Unies assurent la fonction législative correspondante.

Notre pays s'est, au cours des années, acquis un large crédit pour le soutien qu'il a apporté aux Nations Unies, pour les travaux dont il s'est chargé en vue du maintien de la paix et pour sa participation aux organismes d'aide et de développement. En reconnaissant le rapport élémen-